



HAL
open science

Une vaste nécropole et des indices d'habitat de la fin du premier et du début du second âge du Fer à Poupry “ Les Hernies ” (Eure-et-Loir)

Antoine David, Élise André, Émilie Dubreucq, Yannick Prouin, Florian Sarreste

► To cite this version:

Antoine David, Élise André, Émilie Dubreucq, Yannick Prouin, Florian Sarreste. Une vaste nécropole et des indices d'habitat de la fin du premier et du début du second âge du Fer à Poupry “ Les Hernies ” (Eure-et-Loir). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2018, 36, pp.13-15. hal-02522852

HAL Id: hal-02522852

<https://hal.science/hal-02522852>

Submitted on 28 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

UNE VASTE NÉCROPOLE ET DES INDICES D'HABITAT DE LA FIN DU PREMIER ET DU DÉBUT DU SECOND ÂGE DU FER À POUPRY « LES HERNIES » (EURE-ET-LOIR)

Antoine DAVID (Évéha)

avec la collaboration d'Élise ANDRÉ (Évéha), Émilie DUBREUCQ (UMR 5608 TRACES, Toulouse), Yannick PROUIN (Évéha), Florian SARRESTE (Évéha - EA 3811 HeRMA, Poitiers)

Deux fouilles préventives contiguës menées d'octobre 2015 à février 2016 aux lieux-dits « La Fromagée » et « Les Hernies » sur la commune de Poupry (Eure-et-Loir) ont entraîné la découverte d'une nécropole et d'indices d'habitat de l'âge du Fer ainsi que d'un établissement rural gallo-romain. Cette courte notice ne présente qu'un premier aperçu de ces occupations protohistoriques.

La nécropole (fig.1) s'étend sur environ 4 000 m² et comprend cinq monuments dont trois enclos fossoyés quadrangulaires, de 8 à 11 m de côté. Leurs fossés présentent tous un profil en V et étaient conservés sur environ 1 m de profondeur. Les observations stratigraphiques et géomorphologiques n'ont pas permis d'établir avec certitude l'existence de tertre ou de talus. En outre, chacun entretient des relations différentes avec les sépultures :

- deux défunts ont été déposés dans les fossés de l'enclos situé au sud-est, alors que ceux-ci étaient encore ouverts ;

- plusieurs sépultures viennent s'inscrire dans l'aire interne de l'enclos sud-ouest, sans toutefois que l'une de ces inhumations ne puisse être réellement définie comme centrale et ainsi associée directement à son creusement ;

- le troisième enclos, au nord, semble isolé du reste de la nécropole, se trouvant à une vingtaine de mètres de la tombe la plus proche.

À peu près au centre de la nécropole a également été repéré un petit enclos palissadé carré, d'environ 2,50 m de côté, n'entretenant pas, lui non plus, de relation directe avec une sépulture. Enfin, quatre poteaux formant un carré encadrent une sépulture contenant un dépôt particulier (cf. infra).

De la population initiale de la zone funéraire ont été détectées 86 inhumations primaires dont une double, ainsi que 5 réductions et 7 sépultures secondaires à crémation. À cela s'ajoutent 11 indices de sépultures,

qui sont soit des ossements humains « isolés » hors de tout creusement et parfois associés à du mobilier, soit des fosses ne contenant aucun ossement mais dont la forme et la localisation se prêtent à une interprétation comme sépulture.

Pour les inhumations, seule la moitié des squelettes étaient complets ou quasi-complets. Un quart des défunts n'est représenté que par une partie du corps ou quelques os erratiques. Dans presque tous les cas, l'état de conservation des ossements est mauvais, ce qui a largement nui à l'analyse taphonomique et aux observations biologiques. Il a néanmoins été possible d'estimer l'âge au décès pour près de 90 % des défunts : l'effectif d'individus immatures est très faible, attestant que le corpus représenté ici ne correspond pas à une population naturelle.

Les fosses sépulcrales adoptent une forme sub-rectangulaire ou oblongue, à profil en U, adaptées à la taille du défunt et sans aménagement particulier. Des blocs calcaires recueillis dans les comblements de surface de plusieurs sépultures peuvent avoir participé d'un système de marquage. Malgré cette signalisation, les recoupements sont fréquents, dénotant une volonté manifeste de rapprochement.

La position générale des défunts dans la tombe est assez monotone puisque la quasi totalité est déposée sur le dos, les membres en extension. La plupart des sépultures pour lesquelles les observations taphonomiques ont pu être réalisées indiquent une décomposition des corps en espace vide. Dans une trentaine de cas, il est possible d'attester ou de supposer l'existence d'éléments périssables rigides, que ce soit un coffre ou une planche. La mise en évidence traces ligneuses dans certaines tombes conforte cette idée. En outre, l'existence d'un linceul peut être avancée pour une quarantaine de sépultures, par l'observation d'effets de contrainte sur le squelette mais aussi et surtout par les restes de fibres préservés au contact des objets métalliques ; ces



Fig. 1 : Poupry (28), « les Hernies » : plan resserré de la nécropole

restes organiques permettent en sus d'attester le dépôt d'individus habillés dans une partie des sépultures.

Si les inhumations sont ici en majorité dépourvues de mobilier, une part d'entre elles a toutefois livré un corpus remarquable, composé de près d'une centaine d'objets. Il s'agit pour l'essentiel de parures en alliage cuivreux (fig.2), mais aussi de fibules en fer et de quelques perles en verre et en ambre. S'ajoutent à cela deux sépultures à armes, avec lance et épée. Les parures étaient portées par le défunt, à de très rares exceptions près, parmi lesquelles une sépulture

particulière – située dans l'aire interne du monument sur quatre poteaux – où le mobilier était déposé sur le torse de la défunte.

En l'absence d'autres indices chronologiques, le mobilier métallique a également permis de distinguer deux grandes phases de fonctionnement : l'une au Hallstatt D3 – La Tène A1, qui semble inclure une grande majorité des sépultures, et la seconde à La Tène A2-B1, dans laquelle s'inscrivent les tombes à armes. Les datations ¹⁴C pratiquées en complément tendent à confirmer cette analyse mais n'apportent pas plus de précision



Fig. 2 : Poupry (28), « les Hernies » : sépulture avec effets de contrainte et parure complète en alliage cuivreux

puisqu'elles s'inscrivent en large partie dans le « plateau hallstattien ».

Les sept sépultures secondaires à crémation sont toutes arasées et seuls trois amas osseux sont complets. Elles se présentent pour six d'entre elles sous la forme d'un vase ossuaire déposé au sein d'une petite fosse ; la septième a été placée en pleine terre, probablement dans un contenant périssable. Ces sépultures à crémation ne sont pas groupées, ni isolées des inhumations ; au contraire, elles se trouvent majoritairement dans des zones densément occupées, où s'observent des recoupements. Il ne semble donc pas y avoir d'exclusion entre les pratiques funéraires.

L'attribution chronologique de ces sépultures à crémation demeure problématique. Les formes céramiques, très fragmentaires et peu caractéristiques, ne permettent pas de rapprochement avec des corpus régionaux. Il semble toutefois qu'on ne puisse garantir la contemporanéité des différentes urnes, qui s'inscrivent dans une large fourchette couvrant l'ensemble du Hallstatt et La Tène ancienne. Les analyses ^{14}C pratiquées sur les ossements brûlés viennent confirmer cet intervalle sans le préciser, toujours en raison de l'effet de plateau. Seule une des crémations, dont subsistait uniquement le fond de l'urne, a livré une fibule attribuable à La Tène B1, soit la dernière phase d'occupation de la nécropole.

La répartition des sépultures ne semble pas d'emblée relever d'un schéma d'organisation clair et évident. Leur orientation, majoritairement Nord / Sud ou Nord-Est / Sud-Ouest, ne paraît pas discriminante pour la définition d'ensembles. Néanmoins se dégage l'impression d'une organisation polynucléaire, où plusieurs regroupements seraient polarisés par une sépulture dont la spécificité transparaît au travers de la richesse ou de la particularité de son mobilier. Les données chrono-

logiques sont quant à elles trop peu nombreuses et d'une précision insuffisante pour tenter une approche évolutive.

Par ailleurs, quelques indices d'habitat ont été repérés sur les deux emprises fouillées. Il s'agit de deux petits ensembles mis au jour à une cinquantaine de mètres à l'est et à l'ouest de la nécropole, correspondant respectivement d'une part à une dizaine de trous de poteau arasés sans organisation apparente, et d'autre part à six silos. Le peu de mobilier récolté et les analyses ^{14}C permettent d'attribuer ces deux ensembles aux IV^e-III^e siècles avant notre ère. Ils pourraient donc être contemporains de la dernière phase de fonctionnement de la nécropole, ou immédiatement postérieurs et sans lien direct.

Ils s'ajoutent aux nombreux vestiges de l'âge du Fer reconnus lors des diverses opérations d'archéologie préventive menées sur la ZA Artenay-Poupry, qui comprennent notamment plusieurs occupations domestiques attribuables à une fourchette chronologique comprise entre le Hallstatt final et le début de La Tène moyenne. Hasard de l'aménagement ou reflet réel d'une organisation, ces occupations domestiques semblent rayonner autour d'une position centrale occupée par la nécropole, laissant envisager une véritable structuration du territoire qui pourrait correspondre au schéma « tombes groupées / maisons dispersées » (Brun 2011).

Bibliographie

Brun P., 2011. Les territoires en Europe pendant les âges du Bronze et du Fer. In Kourtessi-Philippakis G., Treuil R. dir. Archéologie du territoire, de l'Égée au Sahara. Paris, Publications de la Sorbonne, 213-230 (coll. Cahiers archéologiques de Paris 1).